REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du jeudi 13 avril 2023 Délibération n°2023-04

Nombre de Membres:

du Conseil Municipal: 13

en exercice : 13 présents : 9 Représentés : 4

Votes:

Pour: 12 Contre: 0 Absentions: 1

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 6 avril 2023 (par mail)

Date d'affichage de la convocation : jeudi 6 avril 2023

Présents: Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Thierry AILLAUD, Alain FOURNIER, Florence LAUSSEL, Vincent BOUBAL, Valérie GROS, Gaëlle ROUX- MENON, Jean Michel CLAREY

Absents:

Absents excusés: Catherine DUSCHA, Séverine RAMON, Bernard TREMOULET, Yves LEBORGNE

Pouvoirs: Catherine DUSCHA à Claudie BERARD, Séverine RAMON à Valérie GROS, Bernard TREMOULET à Alain FOURNIER, Yves LEBORGNE à Thierry AILLAUD

Secrétaire de séance : Valérie GROS

Approbation du compte administratif 2022- Budget communal

Sous la présidence de Claudie BERARD adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 816 934.21 € Recettes 971 867.09 €

Excédent de clôture de l'exercice : 154 932.88 €

Excédent global : 256 060.88 €

Investissement

Dépenses : 1 988 703.45 € Recettes : 1 524 436.82 € Déficit de clôture : - 464 266.63

Hors de la présence de M. Pierre AMALOU, Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Claudie BERARD,

- approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif du budget communal 2022.

Fait à ARGELLIERS, le 13/04/2023 Acte rendu exécutoire Après envoi en préfecture le 19/04/2022 Après affichage le 19/04/2022

> Le Secrétaire Valérie GROS

Le Maire Pierre AMALOU

